

LA CROIX

Dans les bidonvilles de Guyane, d'une expulsion à l'autre

Par Nathalie Birchem (à Cayenne), le 26/2/2020 à 02h59

Dans cette région d'outre-mer, les zones d'habitat illicite sont très nombreuses. Arrivé à la mi-2019, le nouveau préfet a décidé d'en évacuer une par mois autour de Cayenne. Mais, faute de relogement, les habitants errent d'un bidonville à un autre.



C'est une drôle de passerelle lancée à l'assaut du marécage. Cinq cents mètres de mauvaises planches peintes en bleu, vert, rose ou jaune, qui s'enfoncent dans la végétation tropicale pour rallier une île gorgée d'eau. C'est là, dans une petite maison de tôle montée sur pilotis, que Nathan a installé sa famille. Derrière un voile, sa femme tente d'y endormir un bébé épuisé par la chaleur humide.

→ À LIRE. Guyane : à Cayenne, les rats traversent le bidonville

« La vie ici est vraiment compliquée, raconte Nathan. Pour l'électricité, on se raccroche au réseau, mais, pour l'eau potable, on est obligé de la rapporter avec des bidons. Et pour les toilettes, on a dû creuser des trous. Mais nous n'avons pas le choix. Nous avons construit la passerelle avec l'eau jusqu'au cou et les moustiques parce qu'on n'avait nulle part où aller. »

Comme la plupart de la vingtaine de familles installées là, Nathan, Haïtien arrivé en Guyane en 2015, habitait auparavant à quelques centaines de mètres de là, dans le bidonville de Catéco, du nom d'un magasin de bricolage de la zone commerciale toute proche, en bordure sud de Cayenne. En mars 2019, le quartier, où vivaient entre 350 et 600 personnes, a été rasé, sur décision judiciaire.

Un bâti sur trois est informel

Quelques dizaines de familles ont alors récupéré des matériaux pour construire des cabanes à l'entrée de la zone humide. Mais, en janvier 2020, nouvelle évacuation. Les habitants se sont alors réfugiés dans le marécage. Où, à nouveau, une expulsion est en préparation.

Dans ce territoire d'outre-mer, où pouvoir économique et patrimoine foncier sont aux mains de quelques grandes familles, le phénomène des constructions illicites n'est pas nouveau. Selon une étude de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane, en 2015, le « *bâti spontané* » occupait 42 % du bâti de l'ensemble du département-région et 33 % sur la presqu'île de Cayenne (qui rassemble Cayenne, la préfecture, et les communes de Matoury et Remire-Montjoly).

Cinq chiffres pour comprendre la colère en Guyane

Il existe toutes sortes d'habitats informels. Des plus installés, comme l'immense quartier de Sablance (5 000 personnes), où il n'est pas rare d'apercevoir, derrière des portails ajourés, de grandes maisons avec pelouse et garage. Aux plus insalubres, comme Source de Baduel, où 3 000 personnes s'entassent dans des bicoques accrochées à flanc de colline, ou Piste Tarzan, qui semble grandir sans cesse.

L'arrivée d'un nouveau préfet, en juillet 2019, semble avoir changé la donne. L'ancien gendarme Marc Del Grande, autrefois secrétaire général à la préfecture du Pas-de-Calais, s'est donné comme feuille de route de procéder à une évacuation par mois. Soit en recourant à des expulsions judiciaires, soit en utilisant l'article 197 de la toute nouvelle loi Elan, qui autorise l'État, en Guyane et à Mayotte, à détruire l'habitat informel sans passer par le juge.

Une évacuation par mois

En septembre 2019 a ainsi été évacué le bidonville de la Mâtine, qui abritait plus de 700 personnes. En octobre, ce fut au tour du quartier de la Cotonnière (200 à 300 personnes) d'être rasé. Puis, en décembre, juste avant le début de la « petite saison des pluies », celui des Manguiers, où vivaient plus de 700 habitants, dont certains installés depuis trente ans. Enfin, en janvier, Catéco...

Le prochain sur la liste, avant la traditionnelle « trêve électorale », devait être le quartier de Nzilla, qui abrite 150 à 200 personnes dans des habitations majoritairement construites en dur. Parmi ces habitants, Gildo, un artisan brésilien de 57 ans, est inquiet. Avec son épouse, il vit depuis plus de vingt ans ici. Dans la maison de 80 m², qu'il loue 500 € à un homme qui s'en dit « propriétaire », qu'il a entièrement refaite, il a tout ses souvenirs.

Ces évacuations en série alarment au plus haut point les ONG, dont Médecins du monde, qui, avec six

salariés et 60 bénévoles, intervient dans ces quartiers pour favoriser l'accès à la santé et aux droits. À chaque expulsion, seules quelques familles obtiennent en effet un hébergement.

« Quand on expulse des personnes et qu'on ne les relogé pas, commente Aude Trépont, coordinatrice de Médecins du monde Guyane, elles ne disparaissent pas du territoire, elles vont s'installer ailleurs, dans d'autres quartiers, plus loin. On ne fait que déplacer le problème tout en aggravant la précarité des gens. »

Des Guyanais exaspérés par les occupations illicites

C'est ce qui est arrivé à Yvelise, une Dominicaine sans-papiers de 49 ans, qui vivait à la Mâtine avec sa fille de 13 ans. *« Quand il y a eu l'expulsion, raconte-t-elle dans le local de Médecins du monde, la police ne m'a pas laissé récupérer mes affaires. Ma petite maison a brûlé avec le passeport de ma fille et maintenant il me faut 240 € pour le refaire. Mais je n'ai plus rien ! »* Faute d'avoir 3 € pour prendre le bus, cette dame qui s'aide de béquilles et vit désormais dans un squat encore plus dévasté que le précédent n'a même pas pu se rendre à l'hôpital pour un rendez-vous IRM.

Dans son vaste bureau de bois brun, le préfet assume : *« Je pense qu'en matière de gestion des squats, c'est l'immobilisme qui poserait le plus de problèmes. »* Il sait en effet qu'un certain nombre de Guyanais sont exaspérés par les occupations illicites. En septembre 2018, près de 200 « citoyens » avaient délogé un squat en centre-ville. Plusieurs membres des Grands Frères, un collectif créé dans le sillage de l'important mouvement social du printemps 2017, avaient ensuite été entendus par la justice.

À Cayenne, des demandeurs d'asile syriens dorment dans la rue

Le préfet, qui se félicite d'avoir livré 1 096 logements sociaux en 2019, soit le double de l'année précédente, entend désormais proposer à un certain nombre de familles des places dans des HLM très excentrés, vacants depuis très longtemps. Mais cette proposition ne pourra concerner que les personnes en situation régulière. Un certain nombre d'immigrés, environ 1 500 par an, finissent par obtenir une carte de séjour, souvent parce qu'ils ont des enfants sur le territoire ou parce qu'ils ont obtenu une promesse d'embauche.

Pour les autres, estime le préfet, *« la Guyane, qui a déjà beaucoup accueilli, ne peut pas accueillir toutes celles et ceux qui voudraient s'installer irrégulièrement sur son sol. C'est bien le message qu'on souhaite envoyer aussi. »* Des expulsions comme message de fermeté contre l'immigration illégale donc.

Il faut dire qu'avec deux fleuves faciles à traverser comme frontières avec le Brésil et le Surinam, la Guyane a toujours été une terre d'immigration pour des Brésiliens, des Dominicains, des Péruviens, et aussi beaucoup d'Haïtiens. La demande d'asile, qui dépassait les 5 000 dossiers en 2016, a reflué à 2 250 en 2018 pour remonter à 2 800 en 2019. Toutefois, moins d'un postulant sur dix obtient un statut de réfugié.

Du bidonville à la voiture

Difficile dans ces conditions de sortir des bidonvilles. Rencontré au Mont Baduel, Junior, arrivé d'Haïti il y a trois ans et demi, fatigue. Il vit dans une minuscule cabane en tôle avec sa femme, enceinte de huit

mois, et ses deux aînés. « J'avais des problèmes dans mon pays et je suis venu ici pour soulager ma situation, mais ici je n'ai pas de travail. Si on est expulsé, je ne saurai pas quoi faire, je n'ai personne ici. Pas de famille. Pas d'amis. »

Cependant, même pour les personnes en situation régulière, le chemin du logement est semé d'embûches. Venu du Brésil il y a sept ans, Luis, qui « "jobbe" dans un peu de tout mais surtout dans la charpente », a désormais des papiers. En dépit d'une demande de logement social, il vit toujours dans un bidonville avec son épouse et ses huit enfants, qui sont scolarisés. L'an dernier, après l'expulsion du bidonville de Catéco, il a dormi dans la rue, et ses enfants dans une voiture, pendant deux mois.

Un territoire fragile

Démographie. En janvier, la population était estimée à 290 691 habitants. Selon l'Insee, elle pourrait doubler d'ici à 2050. Le taux de fécondité est très important, avec 3,82 enfants par femme. Les moins de 20 ans représentent 42 % de la population. Un tiers (35 %) de la population est de nationalité étrangère.

Économie. L'économie guyanaise, essentiellement tertiaire, est tirée par les activités spatiales, la commande publique et l'investissement privé. La production agricole demeure difficile en raison de l'emprise de la forêt, qui couvre 96 % du territoire. À la suite du mouvement social de 2017, l'État s'est engagé à débloquer un plan d'urgence de 1 milliard d'euros. Après une croissance négative en 2017, le PIB est reparti à la hausse en 2018.

Social. Le taux de chômage est de 19 %. Le taux de pauvreté atteint 44,3 %. Il atteindrait 60 % s'il était calculé selon les mêmes critères qu'en métropole.

En 2018, 46,4 % de la population bénéficiait de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et 12,3 % de l'aide médicale d'État (AME).

Nathalie Birchem (à Cayenne)